



TROUSSE D'ANIMATION DES RENCONTRES  
(PROJECTION, DISCUSSIONS ET SOUTIEN PÉDAGOGIQUE)

[www.prixcollegialducinema.ca](http://www.prixcollegialducinema.ca)



## AVANT-PROPOS

Cette trousse d'animation des rencontres est un document destiné à faciliter le travail des professeurs qui agissent auprès des étudiants<sup>1</sup> qui participent au processus d'attribution du Prix collégial du cinéma québécois (ci-après nommé PCCQ).

La démarche et les outils qui sont ici présentés ne sont par contre que des suggestions : ils ne constituent pas une prescription et ne doivent surtout pas être perçus comme une entrave à la liberté pédagogique des professeurs. Aussi, l'équipe du PCCQ invite-t-elle les professeurs animateurs du PCCQ à adapter cette proposition afin de combler leurs besoins et de répondre aux exigences de leurs réalités respectives. C'est ainsi que le PCCQ prendra la couleur des différents milieux où il s'enracine, qu'il affirmera son dynamisme et contribuera à ce que rayonne davantage le plaisir de voir des films québécois chez les collégiens du Québec.

## LES RENCONTRES DE PROJECTIONS ET DE DISCUSSIONS

Le PCCQ est une activité proposant des rencontres dont la bonne marche et le succès reposent essentiellement sur la dynamique qui s'installe lors des projections en groupe suivies de discussions. Afin de favoriser un climat propice aux échanges tout en encourageant l'expression de chacun des participants, le professeur en charge du groupe doit limiter au strict minimum ses interventions de type pédagogique et endosser plutôt un rôle d'animateur. Parfois devra-t-il aussi jouer les modérateurs quand les discussions seront trop vives!

## LE NOMBRE D'ÉTUDIANT PARTICIPANTS

Tenant compte des différentes réalités des institutions participant au PCCQ (activité offerte en mode parascolaire ou dans le cadre d'un cours, différence du nombre d'étudiants par groupe, niveau de connaissances et capacité d'analyse, etc.), nous suggérons la formation de groupes réunissant 15 à 35 étudiants afin que l'activité puisse se dérouler harmonieusement, peu importe la nature des contraintes locales et la formule retenue.

1- Afin d'alléger le texte, l'usage du masculin est privilégié et utilisé de manière inclusive.

## LE RÔLE DE L'ÉTUDIANT

Le PCCQ requiert des étudiants qui y participent un engagement clair et une démarche faisant appel à plusieurs aspects du travail intellectuel :

- └ Être présent lors des projections des cinq films de la sélection en respectant l'échéancier;
- └ Remplir, si telle est la demande du professeur, une fiche analytique détaillée pour chacune des œuvres visionnées selon les directives de ce dernier – un modèle de fiche d'analyse de film est proposé sur le site Web du PCCQ;
- └ Participer aux discussions prévues par le professeur et, avec l'aide de celui-ci, compléter ses connaissances théoriques pour bien y parvenir;
- └ Participer aux délibérations locales visant à établir le tiercé gagnant et prendre part à l'élection du porte-parole du groupe, qui défendra ces choix locaux lors des délibérations nationales réunissant tous les délégués des collèges et cégeps.

## LE RÔLE DU PROFESSEUR

Le rôle du professeur consiste essentiellement à animer les rencontres. En ce sens, comme il en était question à la rubrique « les rencontres de projections et discussions », le professeur en charge du groupe doit limiter ses interventions aux seuls commentaires pédagogiques nécessaires à la bonne progression de l'activité et résister à toute envie de commenter les œuvres. Il s'agit pour lui de mettre en veilleuse toute tentation d'expliquer ou d'analyser les œuvres afin de favoriser plutôt, chez les spectateurs, une réflexion intellectuelle qui stimulera leur apprentissage.

Il est ici opportun de se rappeler que si la démarche d'analyse critique du PCCQ n'est régie par aucune directive ministérielle, et que l'atteinte d'aucune compétence spécifique ne lui est assortie, elle n'en respecte pas moins l'esprit d'une formation visant à développer la pensée critique. En ce sens, il peut être à propos de faire appel aux habiletés acquises dans le cadre des cours. L'animation du PCCQ requiert des professeurs qui en assument la responsabilité dans leur institution une série de tâches que voici :

- └ Veiller à la formation du ou des groupes ;
- └ Visionner avec les participants les cinq films de la sélection et accompagner les étudiants dans leur analyse afin d'animer efficacement les discussions ;
- └ Fixer le calendrier de projections et de discussions, diriger les débats en offrant, selon les besoins des élèves, les compléments théoriques nécessaires à la bonne analyse des œuvres ;
- └ Organiser les délibérations locales ainsi que l'élection du porte-parole du groupe et – en réservant pour lui-même toute préférence personnelle – animer cette discussion visant à établir la sélection locale de trois titres qui sera défendue par le délégué des étudiants lors des délibérations nationales ;
- └ Agir à titre d'intermédiaire entre son institution et l'équipe du PCCQ et, si l'occasion s'offre à lui et qu'il le désire, agir comme porte-parole du PCCQ dans sa communauté, en invitant, par exemple, les médias locaux à couvrir la participation de ses étudiants au PCCQ.

## L'ANIMATION DES DISCUSSIONS

En plus de partager avec les étudiants le plaisir des projections en groupe, le professeur qui anime les rencontres du PCCQ doit induire la réflexion critique chez les participants par les questions qu'il leur lance lors des ateliers de discussion.

De façon concrète, les rencontres incluent projections et discussions que ce soit à raison d'un film par rencontre ou de plus d'un film à la fois (par exemple, une projection de plusieurs films un samedi). Si le professeur le souhaite, la rédaction d'une fiche d'analyse peut se faire en cours de projection. Le modèle de fiche d'analyse proposé sur le site Web du PCCQ peut être utilisé tel quel, modifié selon les désirs et besoins ou simplement servir d'inspiration pour l'animation des discussions.

## LE PROCESSUS D'ATTRIBUTION DU PCCQ

Les étudiants des collèges et cégeps constituent le jury du PCCQ et sont appelés à en désigner le lauréat. À cet égard, le PCCQ est décerné au terme des activités de visionnage et de discussions critiques qui se déroulent dans les institutions collégiales.

Les deux étapes du processus d'attribution du PCCQ, ainsi que leurs modalités de réalisation, sont ici décrites plus précisément :

- └ Les délibérations locales : Vers le début du mois de mars, des délibérations locales ont lieu dans tous les collèges et cégeps. À cette occasion, les étudiants établissent par scrutin leur tiercé gagnant. Ces trois films constituent la sélection locale – sélection potentiellement différente de celles des autres institutions – que le porte-parole étudiant doit faire valoir auprès des délégués des autres collèges ou cégeps au moment des délibérations nationales. Par ailleurs, toutes les voix attribuées à chacune des cinq œuvres en lice lors de ce scrutin local sont transmises au comité de coordination du PCCQ. Ainsi, ce sont les résultats cumulés du vote national qui déterminent les trois titres parmi lesquels les délégués des différentes institutions doivent désigner le lauréat du PCCQ lors des délibérations nationales. C'est aussi à l'occasion des délibérations locales que les étudiants élisent un de leurs pairs comme porte-parole de leur groupe aux délibérations nationales. En somme, c'est le professeur qui supervise les délibérations locales, qui organise le scrutin et qui transmet la fiche de pointage affichant les résultats au comité de coordination du PCCQ – des bulletins de vote types et une fiche de pointage sont prévus à cet effet (voir le site Web du PCCQ : <http://www.prixcollegialducinema.ca/documentation>).
- └ Les délibérations nationales : À la mi-mars, les délégués des différents collèges et cégeps se rendent aux délibérations nationales en compagnie de leur professeur. Ces étudiants discutent alors des trois œuvres qui se sont qualifiées lors du premier tour de vote. Il se peut fort bien que ces trois œuvres soient différentes de celles qui

forment les trios que doivent faire valoir les porte-paroles étudiants. Ces derniers sont ainsi contraints de prendre la mesure de cette nouvelle réalité et d'ajuster leur argumentaire en conséquence. Ainsi, lors de ces délibérations, les délégués doivent trouver un point d'équilibre entre leurs préférences personnelles et le mandat qui leur échoit, prenant part au débat en ayant à l'esprit les discussions, les arguments et les choix du groupe qu'ils représentent. Au terme de ce processus délibérant, qui met en lumière les différentes facettes des trois œuvres en lice et qui donne à chacun l'occasion de convaincre les autres de la pertinence des aspects qu'il défend, un vote est tenu. C'est le film qui obtient la majorité absolue des votes – un second tour entre les deux films en tête du scrutin est parfois nécessaire – qui est alors proclamé lauréat du PCCQ.

#### RÉDACTION

Isabelle Pontbriand (professeure au Collège Lionel-Groux) et  
Richard Turmel (professeur au Cégep Montmorency)

Source : documents conçus par Bruno Lemieux, professeur au Cégep de  
Sherbrooke, pour le *Prix littéraire des collégiens*